

Rapport

présenté par Monsieur Alfred Kullmann délégué par le Conseil d'Administration en l'absence de Monsieur le Président à l'Assemblée Générale des Actionnaires le 22 Février 1886.

Messieurs

Je viens au nom du Conseil d'Administration & en conformité des statuts, vous exposer les opérations du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, pendant l'année 1885.

Ces opérations relevées sur les livres & constatées par deux membres du Conseil d'Administration en présence d'un membre du Comité de Censure désigné à cet effet, se sont élevées à

F^{rs} 21.099.877,93 par l'entrée en portefeuille de 43.945 Effets.
Le bénéfice net s'élève à

F^{rs} 70.481,99 déduction faite des frais généraux du récompte du portefeuille ainsi que des pertes sur mauvaises créances.

Les frais généraux s'élèvent à F^{rs} 55.049,67 & sont de F^{rs} 4.432,33 au-dessous des prévisions du budget & de F^{rs} 463,18 au-dessous de ceux de l'année précédente.

Le Conseil vous propose d'en faire la répartition suivante:

F^{rs} 55.000.- aux Actionnaires, soit 5 1/2 %

10.500.- à porter au crédit du Compte de réserve pour créances douteuses.

749,62 au directeur à raison de 10 % sur le bénéfice F^{rs} 70.481,99 après déduction de 4 % sur le capital de 1.000.000.-

9° sur le fonds de réserve de 250.000.-

9° sur le solde laissé au crédit

de profits & pertes le 31 Decr 1884 2.485,79

9° porté au crédit du compte

de fonds de réserve p^r créances douteuses 10.500.- 62.985,79

F^{rs} 7.496,30

4.232,37 à laisser au compte de profits et pertes

F^{rs} 70.481,99
Le compte d'effets en souffrance sera débiteur de F^{rs} 8368,95 qui sont d'une rentrée certaine, & le compte de prérogative sera créancier de

F^{rs} 97.624,10

Le Conseil a accordé aux employés du Comptoir, la même gratification que l'année précédente de F^{rs} 2100.- réduite à F^{rs} 2.075.- par suite du changement dans le personnel, ce qui réduit à

F^{rs} 2.157,37 le solde restant au crédit de profits & pertes.

Vous avez Messieurs à pourvoir au renouvellement partiel du Conseil d'Administration & du Comité de Censure dont aux termes de l'art. 29 des Statuts, quatre membres, ainsi qu'un censeur sont soumis à la réélection ou au remplacement. Les membres sortants sont: M. M. Emile Gluck. Gustave Favre. Jules Platen & Ch. H. Saeckerich - M^r Jacques Weiss, Censeur. Tous ces Messieurs sont rééligibles.

Par suite de la démission de M^r Jean Mieg-Kochlin, administrateur, vous avez à pourvoir à son remplacement. Le Conseil vous propose M^r Emile Thierry-Mieg, ancien administrateur du Comptoir.

La durée du mandat de l'administrateur à nommer sera de deux ans qui commenceront en 1886 jusqu'au 31 Décembre 1887.

Je prie M^r Jules Guth, membre du Comité de Censure de vouloir bien prendre la parole.

Le Président demande si M^{ll} les Actionnaires ont des observations à présenter.

Aucune observation n'ayant été faite, l'Assemblée accepte le rapport & ses conclusions.

Le Président invite ensuite l'Assemblée à voter le renouvellement partiel du Conseil d'Administration & du Comité de Censure.

A Kullmann

p^r Le Président.

J. Alfred Kullmann

Rapport

présenté par Monsieur Jules Guth, au nom du Comité de Censure à l'Assemblée Générale des Actionnaires du Comptoir d'Escompte de Mulhouse le 22 Février 1886.

Messieurs

Après que le Conseil d'Administration vient de vous rendre compte des opérations du Comptoir pendant l'exercice 1885 & en conformité des prescriptions de nos